

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Pour vos Rhumes
vous serez de suite calmés
par l'emploi du
SIROP BERTON
réserve
aux grandes personnes
Le flacon: 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et Limitrophes.....	3 mois, 32.00;	6 mois, 60.00;	1 an, 76.00;
Autres départements.....	38.00;	68.00;	86.00;
Belgique.....	38.00;	68.00;	86.00;
Union Postale: Paris.....	38.00;	68.00;	86.00;
— Tiers.....	38.00;	68.00;	86.00;

ANNONCES
REDACTION

ROUBAIX.....	62 à 71, Grande-Rue, Tél. 34, 9.00 et 10.00, Int. 6.
TOURCOING.....	24, rue Casse, Tél. 27.
LILLE.....	2, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
MOUScron.....	105, rue de la Station, Tél. 5.64.

AMEUBLEMENTS
DÉCORATION
MERCIER
179, Rue Nationale
LILLE
LUSTRIERIE
PAPIERS PEINTS

La Chambre a rejeté, par 234 voix contre 228, la proposition du Gouvernement de siéger mercredi pour la réforme électorale

ELLE A POURSUIVIT LE DÉBAT SUR LE CHOMAGE

Paris, 17 décembre. — La Chambre a poursuivi, jeudi matin, la discussion des interpellations sur le chômage.

M. Daval (député de l'Eure), procède contre le petit nombre de députés présents. Il dit notamment: « On est M. Salengro qui a réclamé le débat. Ses amis ne demandent pas, ce matin, un scrutin public à la tribune. »

M. Monnet (député socialiste de l'Aisne), réplique.

Un vibrant appel de M. Landry

Le président donne la parole à M. Landry, ministre du Travail, qui monte à la tribune.

M. Landry. — Il faut procurer du travail aux chômeurs et protéger la main-d'œuvre nationale contre la concurrence étrangère. Les services du ministère du Travail s'y emploient avec diligence. Il faut établir un programme de travaux ayant un caractère exceptionnel tel que la tranchée de l'outillage national. Après le vote de la loi, les Conseils généraux, convoqués par les préfets, établiront des programmes.

Et le ministre adresse en terminant un appel au pays.

« Il y a des restrictions sur les dépenses. Il y a de nombreux départs dans les mines d'épargne. Au lieu de 2.105 millions déposés l'an passé à la même époque, 5.102 millions ont été déposés cette année. En lieu de l'absence de crises, nous voyons la crise dans un tel moment, c'est un devoir pour les particuliers et les collectivités publiques, de dépenser, il faut nous préserver du pessimisme qui décourage et paralyse. (Applaudissements à droite, au centre et sur divers bancs.) »

pressé, soit dans les couloirs. Voilà un article signé par M. Proust bien représentatif du parti radical-socialiste et président du Comité républicain du commerce et de l'industrie. M. Proust écrit: « voter la réforme était pour lui une question d'honneur. (Applaudissements au centre et à droite.) »

M. Herriot. — Je suis hostile résolument, absolument à la réforme proposée. Supposez que, à gauche, nous formions ce grand parti de défense du droit majoritaire, les électeurs pourrions voter soit pour un radical, soit pour un socialiste. (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.)

M. Mandel adjure M. Herriot qui a fait entendre sa voix de permission aux partisans de la réforme de faire entendre leur voix sans s'associer aux manœuvres d'obstruction. Ce serait, dit-il, indigne de vous. (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

M. Herriot. — Vous n'avez sans doute pas lu le discours tout entier de M. Mandel.

M. Mandel. — Le voilà. (Il le sort de sa poche.) (Rires.)

M. Herriot insiste pour le maintien de l'ordre du jour que M. Mandel veut intervertir.

M. Mandel. — Nullement.

M. Herriot répond que ses amis sont réticents à s'opposer à la réforme qui porterait atteinte à la République. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.)

M. Daladier. — Avec le scrutin à un tour, nous considérons, à gauche, l'union avant le premier tour. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Frossard. — Nous déposons une demande de scrutin public à la tribune. (Exclamations.)

(Lire la suite page 2)

BILLET PARISIEN

L'échec de la réforme électorale

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 17 DÉCEMBRE (MINUT).

Le débat sur la réforme électorale s'était engagé dans une confusion qui n'était pas de bon augure. Aussi bien, les passions de parti, exacerbées par l'approche des élections générales, devaient créer autour du projet de réforme une atmosphère peu favorable à sa prise en considération.

Ce projet avait été dénoncé par les gauches comme une tentative désespérée des républicains modérés d'échapper au verdict du suffrage universel. Même injuste, cette sorte d'argument ne laisse jamais subsister la possibilité d'un accord. Aussi certains partisans de la réforme arrivèrent-ils à se demander si ses avantages pouvaient compenser ses inconvénients. L'arbitraire n'est pas tout en matière électorale, la psychologie joue un rôle plus important encore.

Cette réforme, profondément justifiée dans son principe, était donc, à tout prendre, une arme à double tranchant. Des députés de la majorité purent s'effrayer de la campagne d'excitation que le projet de la commission risquait de déclencher.

Loyalement, M. Pierre Laval se solida avec sa majorité et, malgré le délégué essayé la nuit dernière par les partisans de la réforme qui, au scrutin public, ne l'avaient emporté qu'à la majorité réduite de neuf voix, il demanda ce soir que le projet fût discuté à fond mercredi prochain. Les adversaires du projet, renforcés par les adversaires déclarés au non du Gouvernement, demandèrent encore un scrutin public. La manœuvre avait failli leur réussir la veille et n'avaient-ils pas constaté qu'un grand nombre de députés appartenant à la majorité étaient absents du Palais Bourbon au moment où une discussion si importante se déroulait? Ce soir, n'allaient-ils pas parachever leur victoire?

En effet, la date de mercredi, proposée par le Président du Conseil, n'a pas été retenue par la Chambre. La petite minorité est devenue ce soir une petite majorité. Le Gouvernement n'ayant pas posé la question de confiance, ce vote ne pouvait entraîner une crise ministérielle. Mais il n'a pas contribué à dissiper le malaise qui règne dans les milieux parlementaires et qui favorise les desseins de ceux qui se complaisent dans la confusion et le désordre.

R...

La réforme électorale

Le Président fait connaître les propositions faites par la conférence des présidents pour la fixation des ordres du jour.

M. Laval. — Je demande à la Chambre de renvoyer à mercredi prochain, pour la discussion du projet de loi sur la réforme électorale. (Mouvements sur tous les bancs.)

M. HERRIOT INTERVIENT

M. Herriot. — Je combats la proposition du Président du Conseil. Le scrutin d'interne n'a donné qu'une majorité de neuf voix aux partisans de la réforme et d'ailleurs la conférence des présidents a écrit la proposition de M. Mandel.

M. Mandel. — Hier, il y avait beaucoup d'absence. Le vote a été émis au hasard des présences. Je veux que l'ensemble de nos collègues prennent leurs responsabilités, un jour prochain, où ils seront tous présents. C'est l'objet de la proposition que j'ai faite. C'est pour cela que je n'ai pas insisté pour samedi. Et d'ailleurs M. Herriot a oublié que la Commission du suffrage universel a pris sa décision avec le concours de plusieurs de ses amis politiques pour l'adoption d'un projet qui émane d'eux. (Applaudissements à droite et au centre.)

Parmi ceux qui ont voté pour la motion de M. Frossard, il est de vos amis qui avaient approuvé la réforme, soit dans le

Le général Mollandin visite les installations des « Ailes Roubaisiennes » et du Club d'avions légers



LE GÉNÉRAL MOLLANDIN FÉLICITE LES PILOTES DES AILES ROUBAISIENNES (Ph. J. de Rz.)

Notre région a pris depuis peu, dans le domaine aérien, une rapide extension qui ne va qu'en croissant.

Ce furent d'abord les Ailes Roubaisiennes qui lancèrent le mouvement, en montrant l'exemple. Ce jeune club, déjà très puissant, compte actuellement de multiples adhérents. N'avons-nous pas aussi les Ailes Wasquehalloises, qui promettent de monter bien haut, et aussi le Club d'avions légers des Flandres, qui groupe les propriétaires d'appareils touristiques. Citons encore le Club aéronautique universitaire, qui appelle à lui les jeunes gens et s'efforce de les rallier à la cause du « plus lourd que l'air ».

Evidemment, ces résultats, acquis en un bref délai, ont été obtenus, nous le savons, par l'initiative privée, n'en restant pas là. Mais, très justement, ils ont montré déjà que notre région industrielle est conquise par l'aviation, véhicule de l'avenir, et que dans cette voie les plus beaux espoirs sont permis.

Un des membres les plus autorisés du

Club d'aviation, M. le général Mollandin, directeur du Comité français de propagande aérienne, est venu hier jeudi se rendre compte de visu de ce qu'a fait Roubaix dans ce domaine.

Accompagné de M. Ambroise Got, membre du Comité, et de M. Descheppe, président des Ailes Roubaisiennes, il s'est rendu jeudi matin, à 11 heures, sur le terrain que cette société possède à Fiers, au « Tire-à-Locue ». Très intéressé, M. le général Mollandin visita les installations et se fit présenter les pilotes du groupement, qu'il félicita. Il ne ménagea pas non plus ses félicitations au Comité des Ailes, qui suit de près le développement de l'aviation.

Puis, l'après-midi, après un déjeuner intime au Cercle de l'Industrie, le général et M. Got se rendirent au même endroit, mais à l'autre extrémité du terrain, où se dressent les coquets bâtiments du Club d'avions légers des Flandres.

Reçu par MM. Emile Resson, vice-président, et Eugène Masurel, secrétaire général du Club, le général visita en détail les hangars et inspecta les vingt-sept avions du groupement, rangés en files.

Il ne cacha pas non plus son admiration devant cette société privée qui, fondée en mars dernier, a su grouper autour d'elle onze pilotes éprouvés et, en quelques mois, en a formé seize autres, ce qui lui donne un effectif total de vingt-sept pilotes. Ces derniers se reposent pas sur leurs lauriers, ils ont, depuis la création du Club, ils ont totalisé 3.500 heures de vol ! Voilà de la véritable propagande, de la propagande par l'action, la meilleure de toutes.

Après la visite, on fut au verre de l'amitié et le général revint à Roubaix, où il devait donner une conférence.

(Lire la suite page 2)

M. PAUL DOUMER Président de la République accepte de présider le 19 juin 1932, à Lille le Congrès de l'Union nationale des Combattants

Paris, 17 décembre. — Le président de la République a reçu aujourd'hui les membres du groupe du Nord de l'Union nationale des Combattants. Les parlementaires, les représentants au Conseil général du département du Nord et de la municipalité de Lille. La délégation qui était accompagnée de M. Langerson, préfet du département, est venue inviter le chef de l'Etat à assister le 19 juin prochain, au Congrès national de l'Union nationale des combattants de Lille. M. Paul Doumer a accepté en principe cette invitation.

LE CABINET ESPAGNOL



M. CASARES QUIROGA ministre de l'Intérieur.

L'Administration américaine est nettement opposée à une annulation des dettes de guerre

Londres, 17 décembre. — On mande de New-York au « Financial News » :

M. Mills, sous-secrétaire d'Etat à la Trésorerie, après avoir conféré avec les banquiers de New-York, au cours d'une séance à la commission sénatoriale des finances, a déclaré que l'Administration était nettement opposée à une annulation des dettes de guerre.

FRANCE-MADAGASCAR EN ONZE JOURS



L'AVIAEUR RENÉ LEFÈVRE qui, parti de Cannes le 3 décembre à bord de sa minuscule limousine, a atterri à Tananarive onze jours plus tard.

La troisième liste de produits frappés d'une taxe de 50 %, en Angleterre

Elle comprend les vêtements de confection et la bonneterie.

Londres, 17 décembre. — Le ministère du Commerce publie une troisième liste de produits étrangers frappés d'une taxe de 50%, en vertu de la loi sur les importations normales qui entrera en vigueur le 19 décembre. Elle comprend les articles suivants :

1° Appareils d'éclairage pour lumière artificielle; 2° appareils photographiques et pièces détachées; 3° papiers sensibles, plaques et pellicules photographiques; 4° lampes et parties de lampes de T.S.F.; 5° lampes électriques à filaments pour courant de vingt volts; 6° appareils et accessoires électriques; 7° tondeuses à gaz; 8° articles de coton ou de mélange de coton; 9° cordages en fibre végétale; 10° vêtements de confection et bonneterie, exception faite des sous-vêtements, mais comprenant bas et chaussettes pour hommes, femmes et enfants; 11° acide citrique, tartrique et crème de tartre; 12° sulfate d'aluminium, alun ammoniacal, alun de soude, alun de potasse; 13° chlorate d'ammonium; 14° lithopone; 15° tissu caoutchouté à la pièce; 16° tins de cartouches chargés et vides, pour fusils et carabines de chasse et de tir.

LES PRIX DE VERTU

Paris, 17 décembre. — L'Académie française, M. Georges Leconte a prononcé le discours sur les prix de vertu, rendant un bel hommage à la charité chrétienne. M. René Doumic a lu le rapport sur les prix littéraires.

M. Pierre Laval préside le déjeuner des commerçants détaillants

Le Président du Conseil explique les mesures prises pour arrêter le flot des importations étrangères.

Paris, 17 décembre. — M. Pierre Laval a présidé, aujourd'hui, le déjeuner annuel de la Fédération des commerçants détaillants, auquel assistaient MM. P.-E. Flanin, Louis Rollin, Mario Roustan, Cathan, Gignoux, Frey, Gaston-Gérard, de nombreux parlementaires, conseillers municipaux et personnalités du commerce et de l'industrie.

En réponse au discours de M. Georges Maus, président de la Fédération, le président du Conseil a déclaré notamment :

Pour défendre notre marché intérieur, nous avons dû imposer une politique nouvelle; les crises de douane, à l'heure actuelle, ne constituent plus une barrière suffisante et risquent même, par la hausse des prix sur le marché intérieur, d'accroître les effets de la crise.

Pour arrêter le flot des importations étrangères, nous avons adopté la méthode des contingents qui, en établissant un contrôle méticuleux et rationnel des importations, fait à chaque pays sa part équitable sur notre marché. Cette méthode atteint le mal dans sa racine même — à savoir, la surproduction intensive et déréglée — en obligeant tous les pays à organiser et à réglementer leur production pour l'adapter aux possibilités de la consommation.

Ces mesures ont soulevé dans les pays étrangers des protestations. Elles sont pour la France des mesures nécessaires, mais exceptionnelles, indispensables pour lui permettre de traverser les épreuves actuelles.

Les résultats de cette politique se manifestent déjà favorablement. On constate, en effet, que depuis la mise en application des décrets de contingentement, les importations étrangères sont en régression, alors qu'au contraire nos exportations à l'étranger se sont sensiblement relevées.

C'est ainsi que pour le mois d'octobre, les produits et marchandises importés de l'étranger sont en diminution de plus de 217 millions 1/2 de francs, par rapport au mois précédent, tandis que nos exportations ont augmenté de plus de 100 millions de francs. Déjà, au cours du mois de septembre, les exportations s'élevaient à 118 millions 1/2 de francs.

J'ai tenu à vous apporter ces indications moins pour justifier l'action du Gouvernement — que pour vous fournir des éléments nouveaux de confiance et d'espoir.

La Hongrie demanderait un moratoire

Londres, 17 décembre. — On annonce qu'il est maintenant presque certain que la Hongrie va demander un moratoire au début de janvier. Le paiement des dettes étrangères, s'il est accepté, ne sera pas entièrement suspendu, mais le versement en sera fait en monnaie hongroise.

M. MOTTA EST RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

L'Assemblée fédérale helvétique a nommé, comme président de la Confédération pour 1932, M. Motta, chef du département politique, et, comme vice-président, M. Schultze, chef du département de l'économie publique.

Un terrible accident à Wormhoudt

UNE CAMIONNETTE S'EMPALE SUR L'ARBRE QUE TRANSPORTAIT UN TRIQUEBALLE

Le conducteur, fils d'un industriel de Roubaix, est tué; son compagnon, un Roubaisien est blessé

Un terrible accident d'auto est survenu mercredi à la fin de l'après-midi à Wormhoudt sur la route qui relie la région dunkerquoise à Lille. Une camionnette conduite par le fils d'un industriel roubaisien s'est jetée sur l'extrémité d'un arbre que transportait un triqueballe et on a à déplorer un mort et un blessé.

Voici les circonstances de cet accident :

Il était 16 h. 45. Une camionnette d'une force de 18 C. V., appartenant à la Maison Van de Steene et Gabel, fonderie de cuivre et de bronze, 42, rue St-Anne à Roubaix, resquait Roubaix. Elle arrivait de Coudekerque-Branche où cette firme possède rue Félix-Faure une fonderie annexée.

La voiture était conduite par M. Julien Gabel, né le 4 avril 1904 à Lille, fils d'un des associés et demeurant à Croix, 41, avenue Gustave-Beauregard à Roubaix.

Il était accompagné de son frère, M. Henri Dujardin, né le 25 mars 1882 à Roubaix et y demeurant 150 rue de Cartigny. Elle était venue à Coudekerque-Branche prendre du matériel, ainsi que cela se produit deux ou trois fois par semaine.

Toutefois son état n'est pas grave et l'on espère qu'il en tirera à bon compte. Il nous fit le récit de l'accident.

Revenant de Coudekerque-Branche, où se trouve l'annexe de la fonderie de la Maison Van de Steene et Gabel, à côté de M. Gabel.

M. Gabel conduisait la voiture de l'usine, et suivait la route de Dunkerque à Cassel, se dirigeant vers Roubaix.

Arrivés au « Hameau St-André », alors que la nuit était déjà venue, M. Gabel et son compagnon aperçurent devant eux un véhicule appelé triqueballe. Ce véhicule portait-il une lanterne? C'est possible, en tous cas M. Dujardin ne s'en aperçut pas. Sans



M. HENRI DUJARDIN, le blessé

UN FORMIDABLE CHOC

Soudain, à un kilomètre environ de Wormhoudt, au lieu dit Faubourg St-André, un choc violent se produisit. M. Julien Gabel n'avait pas vu le triqueballe et s'était arrêté au représentant de la maison: M. Henri Dujardin, né le 25 mars 1882 à Roubaix et y demeurant 150 rue de Cartigny. Elle était venue à Coudekerque-Branche prendre du matériel, ainsi que cela se produit deux ou trois fois par semaine.

Il ne cacha pas non plus son admiration devant cette société privée qui, fondée en mars dernier, a su grouper autour d'elle onze pilotes éprouvés et, en quelques mois, en a formé seize autres, ce qui lui donne un effectif total de vingt-sept pilotes. Ces derniers se reposent pas sur leurs lauriers, ils ont, depuis la création du Club, ils ont totalisé 3.500 heures de vol ! Voilà de la véritable propagande, de la propagande par l'action, la meilleure de toutes.

Après la visite, on fut au verre de l'amitié et le général revint à Roubaix, où il devait donner une conférence.

(Lire la suite page 2)

violence le conducteur de la camionnette suivit le triqueballe et il en fut bientôt à quelques mètres. C'est alors que brusquement le haut de l'arbre était perché en l'air, au-dessus de beaucoup le hauteur, par qui il était supporté. « Arrête! arrête! » cria M. Dujardin au conducteur. Mais déjà il était trop tard. M. Gabel ne put éviter l'obstacle et, dans un choc épouvantable, l'auto s'empara dans le tronç d'arbre.

La violence fut telle que toute la partie avant de l'auto fut défoncée, ainsi que la cabine du conducteur où se trouvait également M. Dujardin.

Aux trois quarts assommé par la collision, ce dernier ne perdit pourtant pas la tête. Il eut nettement l'impression que l'auto prenait feu.

« Sautre-toi, dit-il à son compagnon, nous allons griller ». Puis, ouvrant la portière, M. Dujardin se laissa tomber sur le sol, sa jambe lui refusant tout service.

Des sens accoururent. On éteignit le commencement d'incendie et l'on secourut les automobilistes.

M. Dujardin fut comme nous le disions plus haut, transporté au café du « Faubourg St-André », où un médecin M. le docteur Amoux, maire de Wormhoudt vint lui prodiguer ses soins. On voulut le faire admettre à l'hôpital de Dunkerque. Mais le blessé refusa et préféra revenir à Roubaix en taxi. Comme il demandait des nouvelles de M. Gabel, on lui répondit que ce dernier n'avait pas encore repris connaissance. Ce n'est que jeudi matin que M. Dujardin apprit la mort de son compagnon.

LES FUNÉRAILLES DE M. GABEL AURONT LIEU LUNDI

Dans la soirée de jeudi, un fourgon a amené M. Julien Gabel, le fils du mort, le corps de M. Julien Gabel. L'infortuné conducteur de la camionnette. On conçoit sans peine la douleur de cette famille frappée subitement par la mort d'un de ses membres survenue dans des circonstances aussi tragiques.

Les funérailles de la victime auront lieu lundi, à 9 h. 30, en l'église St-Martin, à Croix.

Sur le grand boulevard à Marqu'en-Barœul une automobile est happée par un tramway Mongy

Une Calaisienne est blessée à la tête et à l'épaule

La liste déjà longue des accidents de toutes sortes survenus le long du Grand-Boulevard s'est allongée d'une unité, dans la soirée de jeudi. Par une circonstance vraiment heureuse, on n'eut aucune blessé à déplorer.

M^{lle} Odette Jacquemont, demeurant 24, rue d'Amsterdam, à Calais, était venue chez des amis, avenue de la Petite-Hollande, à Marqu'en-Barœul. Hier jeudi, vers 19 h. 15, elle les quitta et, pilotant une assez forte voiture automobile, elle se dirigea vers le Grand-Boulevard pour prendre la direction de Lille. Pas très au courant de la fréquence des tramways Mongy, on est en

Les inondations en Tunisie



UN ASPECT D'UNE VOIE FERRÉE DÉTRUITE PAR L'INONDATION QUI A EU LIEU CES DERNIERS JOURS (W.W.P.)

fait se balancer et dès lors était parfois invisible.

En outre, cet atelage mesurait au total 16 mètres 00.

M. Ampen transportait cet arbre à Caestre chez M. Ricour, marchand de bois.

Comme on le pense, cet accident a causé une vive émotion, tant à Wormhoudt qu'à Coudekerque-Branche.

M. Julien Gabel avait quitté la fonderie de Coudekerque-Branche à 12 heures après avoir pris congé de M. Delaplace, directeur de l'usine. Il était le cadet de trois ans et avait en outre trois sœurs.

On ne peut que déplorer cet accident stupide et protester une fois de plus contre l'insuffisance d'éclairage des triqueballes, démesurément longs et présentant pour la circulation un véritable danger.

LE RÔLE DE M. DUJARDIN

Nous avons pu nous entretenir avec M. Dujardin, ramené chez lui en taxi inconnu soir.

M. Dujardin a la chose guère blessée et il porte en plus quelques